

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 984

présenté par
M. Lurton

ARTICLE 19

Supprimer cet article

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article ne résout en rien la situation des marins français résidents en France et navigant à titre permanent sur des navires battant pavillon étranger.